



BULLETIN D'INFORMATIONS MAIRIE DE GRAMONT

Mai 2010

LE VOTE DU BUDGET 2010

Le 3 mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé le compte financier de l'exercice 2009 et le 7 avril, il a voté le budget prévisionnel 2010, dont vous trouverez le détail chiffré dans ce numéro.

Le bilan de l'année passée est à souligner

❖ Les travaux réalisés :

- la réfection des façades du cercle est achevée,
- la mise en place d'abat-son sur le clocher de l'église,
- la restauration des plafonds et l'isolation des logements loués par la municipalité,
- l'entretien des chemins ruraux aux lieux dits St Sauvy et Gougeon

A noter également l'entretien du tronçon entre "Monplaisir" et "Bordes de Gauran" par la Communauté de communes.

❖ La santé et la prévention :

Trente deux Gramontois ont suivi la formation aux premiers secours dont le financement a été pris en charge par la commune. L'achat d'un défibrillateur peut nous permettre de faire face à notre éloignement du centre de secours de LAVIT dont la commune de Gramont dépend encore pour l'instant. Comme nous avons pu l'évoquer à maintes reprises, notre rattachement au centre de secours de St Clar a été demandé. Notre requête fait l'objet d'un échange de courriers et d'avis entre les deux départements. A suivre, encore...

La commission « prévention des risques » poursuit sa réflexion sur la mise en place du plan communal de sauvegarde.

LE MOT DU MAIRE

L'hiver a semblé, à chacune et chacun d'entre nous, bien long et rigoureux, et c'est avec un plaisir non dissimulé que nous voyons arriver les beaux jours.

L'activité dans les champs reprend, les balconnières refont leur apparition, les terrains se préparent pour accueillir nos futurs potagers, tondeuses et débroussailleuses se font à nouveau entendre, bref c'est le printemps!

La belle saison annonce également le retour au village de ceux d'entre nous qui ne vivent à Gramont que de façon saisonnière et quel plaisir de voir les volets s'ouvrir et les maisons s'animer!

Les occasions sont nombreuses pour profiter des journées qui s'allongent. N'hésitons pas à consulter le programme de nos associations pour nous retrouver autour de journées et soirées thématiques.

Sachons profiter de tous les bons moments à partager. Ensemble.

Bien sincèrement
Denys BORDES

BUDGET 2010 DE LA COMMUNE DE GRAMONT

| Dépenses de fonctionnement | |
|---|---------------------|
| Charges à caractère général | 117 834,33 € |
| <i>Electricité, carburants, fournitures, petit matériel...</i> | <i>13 400,00 €</i> |
| <i>Entretien et réparations bâtiments communaux, matériel et assurances...</i> | <i>90 631,33 €</i> |
| <i>Honoraires, téléphone, timbres, cotisations diverses, abonnements...</i> | <i>11 803,00 €</i> |
| <i>Taxes foncières, droit de bail...</i> | <i>2 000,00 €</i> |
| Charges de personnel | 30 700,00 € |
| Atténuation de produits | 13 026,00 € |
| <i>Reversement fiscalité</i> | |
| Charges de gestion courante | 58 272,00 € |
| <i>Indemnités élus, service incendie, subventions, participation écoles et syndicats...</i> | |
| TOTAL GENERAL DEPENSES fonctionnement | 219 832,33 € |

| Recettes de fonctionnement | |
|---|---------------------|
| Produit des services | 1 100,00 € |
| <i>Concessions cimetière, droit de stationnement, remboursement frais hors personnel...</i> | |
| Impôts et taxes | 37 011,00 € |
| Dotations et participations | 56 532,00 € |
| Loyers communaux | 10 000,00 € |
| Excédent antérieur de fonctionnement reporté | 115 189,33 € |
| TOTAL GENERAL RECETTES fonctionnement | 219 832,33 € |

| Dépenses d'investissement | |
|--|---------------------|
| Informatique | 750,00 € |
| Frais étude | 20 000,06 € |
| Travaux cercle | 5 300,00 € |
| Travaux sur Voirie | 60 000,00 € |
| Matériel de bureau divers | 1 250,00 € |
| Achats : mobilier, aspirateur etc... | 10 000,00 € |
| Bâtiments publics | 50 000,00 € |
| Travaux salle des fêtes, entrée Village, Cœur du village etc... | 161 750,00 € |
| | 8 279,00 € |
| Reste à réaliser de l'exercice 2009 | |
| TOTAL GENERAL DEPENSES investissement | 317 329,06 € |

| Recettes d'investissement | |
|--|---------------------|
| FCTVA | 4500,00 € |
| Subventions | 2 681,00 € |
| Excédent antérieur d'investissement reporté | 309 569,06 € |
| Reste à réaliser de l'exercice 2009 | 579,00 € |
| TOTAL GENERAL RECETTES investissement | 317 329,06 € |

Projets pour 2010

- continuer l'entretien des chemins ruraux
- le busage du fossé du chemin de ronde,
- extension et réaménagement de la salle des fêtes : désignation de la maîtrise d'œuvre du projet et des différents bureaux de contrôle (technique, étude de sol, performance énergétique) ; finalisation du projet avant travaux.
- achat d'un groupe électrogène
- renouvellement de l'aide aux familles pour la prise en charge des frais de transports scolaires des enfants.

LA QUALITÉ DE L'EAU À GRAMONT

Plusieurs analyses effectuées par la D.A.S.S. de MONTAUBAN ayant montré des résultats jugés suspects, le Conseil municipal a décidé de faire réaliser, par le Laboratoire Départemental Vétérinaire des Eaux d'Auch, un contrôle supplémentaire.

Ce dernier a confirmé la présence à très faible taux, de bactéries coliformes.

Les déléguées de la mairie ont rapporté ce résultat le 12 avril dernier lors de l'Assemblée Générale du Syndicat des Eaux, lequel programme la mise en place d'une station de désinfection, au château d'eau de Montgaillard **avant la fin de l'été 2010**.

Vous trouverez ci-dessous les précisions que Claude FOURCADE, conseillère municipale et médecin, a souhaité apporter à ce dossier .

« La confirmation d'une eau non conforme à Gramont a déclenché plusieurs interrogations et c'est pourquoi je me permets d'apporter quelques précisions.

Selon les normes, un eau potable doit être exempte de germe, susceptible d'entraîner une maladie, que ce soit coliforme totaux, escheria coli, ou autres (le résultat est ramené à une quantité de 100 ml, d'où le nombre minime). L'eau doit aussi être exempte de produits chimiques dont les conséquences sur la santé sont au long cours peut être plus dangereuses qu'une bactérie. Les paramètres recherchés sont de l'ordre de 8 en France et devraient être de 63 selon les critères européens, mais notre système d'adduction d'eau a pris quelques années de retard quant à sa rénovation. Revenons sur le problème bactériologique. Si la présence de bactéries fait perdre à l'eau son critère d'eau potable, selon le décret sur la qualité de l'eau, elle n'en est pas moins buvable. En effet, l'organisme humain est constamment sollicité par de nombreux germes, que ce soit dans l'air ou dans l'eau, sans que cela déclenche une maladie (cela dépend des défenses immunitaires de chacun). C'est la raison de la précision que donnent les scientifiques : une eau même légèrement polluée ne pose pas de problèmes aux adultes, mais par principe de précaution doit être limitée pour des personnes fragilisées.

Beaucoup d'entre nous ont bu des eaux plus que suspectes au cours de voyages ou autre occasion exceptionnelle, sans être malade, d'où la relativité des commentaires.

Alors pourquoi avoir soulevé ce problème ? parce que même si le danger est limité, il est préférable pour tous que l'eau à Gramont soit améliorée. Si aucune démarche n'avait été entreprise, le syndicat des eaux n'aurait pas pu obtenir de la SAUR, l'installation d'une station de traitement de l'eau qui n'était pas prévue dans le budget de cette année. »

Claude FOURCADE

AVIS AUX INTERNAUTES ET AUX PORTEURS DE TÉLÉPHONES MOBILES

Afin d'apporter son soutien aux élus (maires, conseillers généraux, sénateurs...) une association de consommateurs a récemment vu le jour à l'Isle-Bouzon.

Baptisée "**Recherche Réseaux**" <http://recherche-reseaux.no-ip.org/rr>, elle a pour objectif de supprimer les "zones blanches" en téléphonie autour de l'Isle-Bouzon et la "zone sans Internet Haut Débit" sur les communes de Gramont et de Saint Créac. Plusieurs communes ont adhéré à cette démarche : Lectoure, Fleurance, Saint-Clar, Magnas, Sant-Créac, Plieux, Miradoux et Gramont.

Toute personne physique peut s'inscrire à cette association. Il suffit de vous présenter à la Mairie, (le mardi après midi aux heures d'ouverture) où une cotisation symbolique de 1,00€ vous sera demandée. Parallèlement à cette association, le Conseil général du Gers et la mairie de Saint-Créac sont en rapport avec la société ALSATIS www.alsatis.com/ spécialiste du Wifi.

La Mairie de Gramont appuie cette initiative et souhaite pouvoir recenser les gramontois qui rencontrent encore des difficultés pour se connecter à Internet Haut Débit.

Si vous êtes dans cette situation, nous vous invitons à vous inscrire à la mairie le plus rapidement possible (le mardi après midi aux heures d'ouverture), en espérant que ces actions conjuguées aboutissent à régler les problèmes existants.

GESTES CITOYENS

Avec les beaux jours les envies de grands rangements et de ménage de printemps ne manquent pas.

Nous demandons à chacun de veiller au tri de ses ordures ménagères en utilisant les différents containers mis à notre disposition. Les agents chargés de vider ceux-ci ne sont pas préposés à la collecte des objets encombrants, qui trop souvent encore, sont déposés aux pieds des containers. Nous vous rappelons que pour vous en débarrasser, des déchetteries sont à votre disposition, tant à Lavit, qu'à Saint-Clar.

Par ailleurs, à l'occasion de la vidange de vos fosses septiques, votre prestataire peut se rapprocher de la nouvelle station d'épuration de Beaumont de Lomagne, chargée de recevoir les matières de vidange issues des installations d'assainissement non collectif, situées dans le périmètre de la Communauté des Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise.

Ce dispositif a pour objectif de stopper l'épandage de ces déchets et ses toutes ses conséquences néfastes pour l'environnement. Il lui en coûtera pour 2010 3,00 €HT par m3 pour les matières issues de fosses étanches et 15,00€ HT par m3 pour celles issues de fosses septiques ou toutes eaux qu'il répercutera sur votre facture.

NOUVEAUTE

Comme la réglementation nous y oblige, la salle des fêtes ne pourra plus être prêtée, ou louée sans l'établissement préalable d'une convention d'occupation entre la mairie et le demandeur. Cette convention développera les obligations de chaque partie et devra être accompagnée de l'attestation d'assurance en cours de validité de l'occupant .

Toutefois, compte-tenu des travaux prévus dans notre salle des fêtes, celle-ci risque d'être indisponible pendant une durée qui vous sera prochainement communiquée.

VIE ASSOCIATIVE

La collection « printemps été » des activités proposées par les associations gramontoises est sortie !

Comme précédemment rappelé, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elles pour en savoir plus, ou pour la mise à jour éventuelle de vos adhésions.

En attendant et pour vous mettre l'eau à la bouche....

BIEN VIVRE A GRAMONT

- Week-end contes avec de vrais conteurs gramontois **les 12 et 13 juin.**
 - Nouvelle exposition de peintures à l'Auberge **du 1^{er} Mai au 1^{er} Août**
 - exposition « décalée » **cet été** dans le village, **à partir de mi juillet**
 - vide grenier pour la journée du patrimoine **le 19 septembre**
- ☎ 05 63 94 00 08 (Bernard Corbière, président) ou, 05 63 94 03 33 (Chantal Mellac, trésorière) ou par mail bienvivre_gramont@yahoo.fr

LE FOYER RURAL

- Une journée dans le Lot le **dimanche 23 mai**
 - le feu de la St Jean **le samedi 19 juin**
 - le traditionnel méchoui **le dimanche 8 août**
 - la fête de Gramont **les 14 et 15 aout.**
- ☎ 06 20 84 41 83 (Stéphanie BORDES présidente) ou 06 75 00 88 99 (Patrice Etienne son trésorier)

GYM ET MARCH'- PLURIELLES

- ☎ 06 75 38 66 04 (Patricia RUBY)